

Des solutions radicales extraites des techniques professionnelles de désinsectisation pour résoudre les problèmes d'infestations massives d'insectes.

ARAIGNÉES

Double action : foudroyant et longue durée. Portée maximale (3m) pour détruire à distance les araignées logées sous plafond. Effet préventif et curatif. Action immédiate. Effet résiduel : le produit reste actif jusqu'à 3 mois. Ne tache pas.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE

Agiter avant emploi. Vaporiser à 20 cm. Sur supports délicats (cuir, daim, soie...) faire préalablement une touche d'essai. Pulvériser directement sur les araignées ou sur leurs lieux de passage, par brèves pressions. Pour une pièce de 12 m², vaporiser 8 pressions d'1 seconde. Pour stopper l'activité biocide, aérer la pièce pendant 15 minutes et rincer les surfaces traitées.

INFORMATION CONSOMMATEUR

Pour un effet préventif, pulvériser le produit sur les encadrements de fenêtres, de portes...

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : Contient : HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES. **DANGER** Aerosol extrêmement inflammable. Réceptif sous pression peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforent, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. **EN CAS D'INGESTION:** appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. **EN CAS D'INGESTION:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin... en cas de malaise. **EN CAS D'INHALATION:** transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **NE PAS** faire vomir. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchèterie. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas vaporiser sur/vers l'homme et les animaux. Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages; couper l'alimentation des pompes d'aquariums avant la vaporisation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

COMPOSANTS : Cyperméthrin (CAS 52315-07-9) : 1,99 g/kg.
Tetraméthrin (CAS 7636-12-0) : 1,56 g/kg. 1(R)-Trans Phénéthrine (CAS 26046-85-5) : 1,42 g/kg.
Type de préparation : générateur d'aérosol (AG). Produit insecticide (IP18).
Date de péremption et n° de lot : voir inscription sur l'emballage.

0 800 09 2000
Service & appel
gratuits

S.A.S. BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS
CS 80206
F 59445 WASQUEHAL cedex
www.kapo.com

Fabriqué en France



400 ml e 520

EA 1027 n

* Tests réalisés par des laboratoires spécialisés dans l'évaluation de l'efficacité des produits insecticides

Kapo
Choc

ARAIGNÉES

FABRIQUÉ
EN FRANCE



FOUDROYANT

Longue portée

Issu des techniques professionnelles